HAL open science

L'éthique dans la relation numérique parents-école

Anne-Sophie Pionnier

▶ **To cite this version:**

Anne-Sophie Pionnier. L'éthique dans la relation numérique parents-école. [Rapport de recherche] 0001, UCA - INSPE Académie de Nice. 2021. hal-03370028v2

HAL Id: hal-03370028

https://hal.science/hal-03370028v2

Submitted on 28 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

L'éthique dans la relation numérique parents-école

Anne-Sophie Pionnier

MSc SmartEdtech Program

Rapport de Recherche N° 0001 — Octobre 2021

Abstract: Dans ce rapport, sont étudiés 3 sujets éthiques de la relation parents-école par le numérique : le contrôle par les parents des activités, des comportements et des résultats de leur enfant à l'école, la sécurité des données du dossier élève, et l'impact de l'école à la maison lors du confinement lié à la pandémie de Covid.

Pour le premier sujet du contrôle par les parents des activités, des comportements et des résultats de leur enfant à l'école, la question posée sera : où se trouve le curseur en France entre une surveillance pesante du parent sur son enfant à l'école et une implication bénéfique ?

Pour le deuxième sujet concernant la sécurité des données, la question se pose de savoir pourquoi une sécurité aussi importante autour du dossier élève.

Enfin, pour le troisième point, concernant l'école à la maison pendant le confinement, il s'agit d'étudier si le regard des parents sur le travail des enseignants en est ressorti bienveillant ou au contraire défiant.

Key-words: parents - enseignants - école - éducation - coéducation - dossier élève - confiance - numérique -digital

SOMMAIRE

1. Surveillance pesante du parent sur son enfant à l'école ou implication bénéfique ? 3
1.1. Un peu de contexte : l'expansion des outils numériques 3
1.2. L'œil des parents sur l'enfant à l'école : implication, surveillance, contrôle ou autonomie ? 3
1.3. Dans les faits, peu d'usages extrêmes 4
1.4. L'école comme objet de consommation par les parents 4
1.5. Les bonnes pratiques à mettre en place 5

2. Sécurité et confidentialité des données du dossier élève : science sans conscience… 5
2.1. Des milliards de données de profilage de l'élève 5
2.2. Donnée : je t'aime, moi non plus… 5
2.3. Faire confiance aux data centers… mais jusqu'à un certain point 6
2.4. L'anonymisation des données 6
2.5. Des parents confiants 7

3. Ecole à la maison pendant le confinement : regard bienveillant ou défiance des parents sur le travail des enseignants ? 7
3.1. Un contexte de changement non programmé 7
3.2. Des rôles bouleversés ou qui s'inversent 8
3.3. Un regard plus critique de la part des parents et une défiance opérationnalisée 10
3.4. Une co-éducation encore plus d'actualité 10

Ressources externes, références et documents pour approfondir les sujets 11

1. Surveillance pesante du parent sur son enfant à l'école ou implication bénéfique ?

1.1. Un peu de contexte : l'expansion des outils numériques

Le numérique est partout dans nos vies et le secteur de l'éducation n'échappe pas à ce changement. En France, dès la fin des années 1990, les collèges se sont équipés d'outils numériques pour gérer l'administratif (exemple : le logiciel EcoleDirecte par Aplim). Puis, le besoin est venu pour les chefs d'établissement d'être assistés sur le casse-tête des emplois du temps (Pronote par Index Education). Rapidement, avec la mise en place des ENT (Espaces Numériques de Travail) poussés par le Ministère de l'Education Nationale, de nombreux outils ont été créés pour permettre aux enseignants de développer les activités digitales avec les élèves (Beneylu, Edumoov, Kosmos). De façon naturelle, ces outils de vie scolaire se sont ouverts aux parents (KidsCare, Klassroom). Une messagerie sécurisée et organisée (listes de diffusion, gestion des droits d'accès en fonction du profil) est utilisée pour échanger avec les enseignants, les chefs d'établissement, les fonctions administratives et médicales, les élèves et les parents. Souvent il existe des comptes et des droits d'accès différents pour les familles et pour les élèves. A ce jour, 90% des collèges publics en France sont équipés d'un ENT, selon Eduscol, le site Internet officiel de la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse [1]. Les écoles primaires s'équipent également petit à petit, mais plutôt à partir du besoin de communiquer avec les parents et de se servir des ENT comme vitrines des travaux réalisés avec les élèves (blogs, photos, vidéos). Enfin, dans le cadre de la nécessaire continuité pédagogique lors du confinement de Mars 2020 en France, l'utilisation des outils numériques a connu une croissance exponentielle.

1.2. L'œil des parents sur l'enfant à l'école : implication, surveillance, contrôle ou autonomie ?

Le premier sujet éthique de ce rapport concernant l'explosion du numérique dans la relation avec les écoles est le contrôle sans précédent par les parents des activités, des comportements et des résultats de leur enfant à l'école. Face à une porte qui se ferme devant eux tous les matins quand l'enfant rentre dans son école, les parents tentent de rentrer par la fenêtre du digital… Ils ont d'abord accès à l'emploi du temps de leurs enfants. Ceci n'est pas un grand changement par rapport à l'emploi du temps collé sur le frigo ou glissé dans l'agenda personnel du parent. Ce qui change le plus, c'est l'accès, en temps réel, aux notes ou appréciations de l'élève. Au lieu d'une communication trimestrielle, voire semestrielle, le parent est notifié à chaque nouvelle note, dans toutes les matières. Il arrive même que le parent soit mis au courant de certaines notes, en ligne, avant l'élève, selon la façon dont l'enseignant organise le rendu des copies. D'un côté, le parent peut suivre les notes de son enfant et ainsi intervenir très tôt devant des difficultés d'apprentissage. **L'outil numérique devient alors un outil au service de l'engagement, de l'accompagnement et du soutien parental envers l'enfant.** De l'autre côté, la note risque de devenir le sujet prédominant des discussions parent-enfant. Moins de recul entraîne une dramatisation possible de LA mauvaise note. L'accès aux notes en temps réel n'est-il pas finalement plus une source de tension constante dans la relation parent-enfant qu'un outil bénéfique ? **L'enfant se sent constamment contrôlé, surveillé. Il subit la pression des notes et des appréciations de façon très forte.** Au collège, le but n'est-il pas d'aider l'élève à devenir de plus en plus autonome ? Le contrôle permanent des parents ne va-t-il pas à l'encontre de cette autonomie et cette responsabilité ?
Nous avons vu l'emploi du temps et les notes. Qu'en est-il de l'accès en temps réel aux absences et retards de l'élève ? Rappelons la responsabilité des parents vis-à-vis de l'école : cette responsabilité est définie dans l'article 371–1 du Code Civil et reprise dans la brochure sur "L'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire" publiée par la Direction générale de l'enseignement scolaire : "L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. (…) pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne." [2] L'instruction ou la présence scolaire de l'enfant font partie des responsabilités légales

des parents. Ils peuvent être sévèrement réprimés pour l'absentéisme scolaire de leur enfant comme le met en avant Thierry Vallat, Avocat au Barreau de Paris, dans son article publié en mai 2017 dans La Grande Bibliothèque de Paris.[3] Dans ce cadre, l'accès aux absences en temps réel est un outil clé pour que les parents puissent exercer leur autorité lorsque l'enfant sèche les cours à leur insu.
La messagerie est un outil important des ENT et de la communication entre parents et école. Elle est sécurisée au maximum et permet une communication ciblée sur les acteurs de l'éducation de l'établissement, voire de la classe uniquement, voire des enseignants de la classe uniquement. Les règles d'accès et d'utilisation sont paramétrables et configurées par les chefs d'établissement et leurs équipes pédagogiques. Cette messagerie électronique permet donc aux parents d'envoyer des messages d'informations, des demandes de rendez-vous, des questions spécifiques à la Direction et aux enseignants sans avoir à se déplacer jusqu'à l'école ou appeler par téléphone, et à n'importe quelle heure, n'importe quel jour. Il s'agit donc d'un outil de communication supplémentaire adapté aux emplois du temps des parents qui travaillent ou ne peuvent se déplacer pendant les horaires et jours d'école. Mais, là encore, la messagerie, si elle est mal utilisée par les parents, peut avoir un impact négatif : elle peut être un moyen de harcèlement des enseignants ou des autres acteurs de l'école tant par la quantité de messages envoyés, que par les propos qui peuvent être proférés.

1.3. Dans les faits, peu d'usages extrêmes

Qu'en est-il dans la réalité ? C'est en partie pour répondre à cette question de l'utilisation des outils de vie scolaire que j'ai analysé les 256 réponses à un questionnaire en ligne envoyé à des parents d'enfants scolarisés en France en maternelle, primaire, collège ou lycée, en février 2021. [11] J'ai pu observer dans cette enquête que les parents, pour une grande majorité, n'avaient pas un usage compulsif des outils leur permettant d'accéder aux informations scolaires de leur enfant puisqu'ils les consultent en moyenne 1 à 3 fois par semaine. 9% cependant les consultent plusieurs fois par jour, ce qui me semble plus correspondre à une utilisation extrême. La plupart de ces usages compulsifs se font par des parents d'enfants au Collège, un âge souvent jugé plus difficile à gérer par les parents.
Un autre extrême qui a un impact fort sur la réussite scolaire des enfants est le désengagement des parents dans l'attention qu'ils portent à leurs études. Si on se fie à l'enquête en ligne réalisée et si ce désengagement peut être exprimé par l'absence d'interactions digitales des parents avec l'école, 5% des parents semblent désengagés. C'est à la fois peu et trop !
Un autre résultat intéressant dans les réponses au questionnaire est l'importance accordée aux notes par les parents. Celle-ci n'apparaît qu'en 6ème position bien après la confiance aux équipes ou l'accès à l'information sur le bien-être de l'enfant. Ce sont donc bien les relations humaines qui ont le plus d'importance aux yeux des parents.

1.4. L'école comme objet de consommation par les parents

Comme nous l'avons vu dans la partie contexte, les outils numériques favorisant la communication entre les parents et l'école sont aussi des vitrines des établissements scolaires. L'impact positif est que les parents peuvent voir ce que les enseignants font avec les élèves dans la journée, les activités et les projets développés. La maternelle, par exemple, souvent considérée comme une simple garderie, peut enfin mettre en avant ses réalisations et son vrai rôle pédagogique. Mais, qu'en est-il des écoles qui ne sont pas équipées ? Ou des enseignants qui n'utilisent pas ces nouveaux outils ? **Une comparaison, voire une concurrence, se met en place à partir des moyens et des compétences digitales des différentes écoles.** Les fournisseurs de solutions l'ont bien compris qui appuient leur argumentaire de vente aux établissements sur les aspects image, coût/rentabilité, compétitivité, à la pointe, etc. L'école devient un objet de consommation

comme un autre et les parents ont tôt fait de faire l'analogie avec le monde de l'entreprise qu'ils connaissent mieux. Ils attendent des outils de relation avec l'école les mêmes fonctionnalités, les mêmes facilités d'utilisation que ceux qu'ils utilisent dans leur vie active.

1.5. Les bonnes pratiques à mettre en place

Le digital dans la relation Parents-Ecoles est-il "bon ou mauvais" ? Sur le plan déontologique (approche basée sur les droits), un outil supplémentaire pour favoriser la communication, l'implication des parents ne peut qu'être positive. Sur un angle utilitariste (approche basée sur les conséquences), si on additionne tous les effets néfastes sur les différents acteurs, notamment les élèves et les enseignants, le digital dans la relation parents-écoles peut être considéré comme négatif. Cependant, n'est-ce pas dans la mauvaise utilisation des outils numériques plutôt que dans leur existence que le problème se pose ?
S'il faut réfléchir aux bonnes pratiques à mettre en place pour que les outils de vie scolaire soient des outils au service de la relation parents-écoles, de nombreuses pistes existent :

- Paramétrer l'accès aux notes non plus en temps réel mais de façon hebdomadaire ou bimensuelle ou mensuelle.
- Aller chercher les parents qui ne se connectent pas en les contactant de façon personnalisée et en leur proposant une aide ou une formation aux outils.
- Mettre en place des comités d'éthique au digital incluant des parents. En règle générale, inclure les parents dans le déploiement ou l'amélioration des outils utilisés par eux.

La question de l'éthique dans la relation digitale parents-école soulève d'autres sujets importants. La sécurité et la confidentialité des données du dossier élève ou encore l'impact du confinement et de l'école à la maison. Autant de sujets que je souhaite développer dans les chapitres suivants et qui sont mes sujets de recherche en Master "MSc SmartEdTech, co-créativité et outils numériques pour l'innovation éducative".

2. Sécurité et confidentialité des données du dossier élève : science sans conscience…

2.1. Des milliards de données de profilage de l'élève

A ce jour, la quasi totalité des lycées, 90% des collèges et 17 000 écoles publiques en France sont équipés d'un ENT (Espace Numérique de Travail) [1]. Sur la page d'accueil de son site Web, Index Education, annonce qu'avec plus de 3,4 milliards de connexions authentifiées, son logiciel de vie scolaire Pronote fédère aujourd'hui toute la communauté éducative (personnels, enseignants, parents, élèves). De même, EcoleDirecte, le 2ème ENT le plus utilisé en France "touche (…) 1 500 000 élèves pour 2 millions de parents et 140 000 enseignants." Les quantités de données échangées sont donc gigantesques et doivent être stockées et sécurisées.
Les outils de gestion de la vie scolaire, ainsi que les messageries, génèrent énormément de données et d'informations. Ces données collectent l'information sur le comportement de l'élève pendant toute sa scolarité (au minimum pendant 13 ans) : ses absences (pour maladie ou autre), ses résultats scolaires par matière, ses compétences acquises ou non, l'implication, le soutien de ses parents ou non, etc. Il s'agit d'un véritable profilage, un dossier élève qui peut être très détaillé et qui, sur le plan éthique, pose question. Aujourd'hui, la sécurité et la confidentialité de ces données sont garanties par le cadre de confiance défini dans le document officiel de 219 pages, le Schéma Directeur des ENT (SDET) [4] mis à jour en juillet 2019 par la Direction du Numérique pour l'Education, et par les normes RGPD. Dans le SDET, on retrouve 209 fois le mot "sécurité" et 37 fois les termes "confidentialité" et "données personnelles"…

"En assurant la sécurité et la confidentialité des données manipulées et la protection des données personnelles, sociales et scolaires, l'ENT offre un cadre de confiance facilitant le développement des usages du numérique dans le respect des droits de ses utilisateurs." stipule le SDET en page 6.[4]

2.2. Donnée : je t'aime, moi non plus…

Pourquoi une telle sécurité autour de ces données ? En grande partie, pour des questions éthiques : pour que ces données ne soient pas utilisées à des fins commerciales (publicités) ou à des fins contraires à l'égalité des chances (privilèges donnés à certains plutôt qu'à d'autres ou au contraire mise à l'écart) ou pour les GAFA. On est sur le sujet de la diabolisation des données.
De l'autre côté (c'est-à-dire le côté positif…), les données sont une vraie richesse si elles sont utilisées pour l'analyse, la recherche et l'application pour le bien des personnes. Prenons un exemple concret : celui du harcèlement scolaire. Les symptômes du harcèlement scolaire se retrouvent souvent dans un taux d'absentéisme en croissance, des résultats scolaires qui chutent de plusieurs points, des retards en cours qui s'accentuent. Ce sont exactement ces données que les ENT et les outils de vie scolaire collectent et qui pourraient être utilisées par les équipes pédagogiques pour identifier les potentiels élèves harcelés. En effet, comment faire autrement pour repérer les 700 000 victimes de harcèlement scolaire en France évalués par l'Unicef dans la Lettre du SE-Unsa [5] afin de les aider et les accompagner ? Le même procédé pourrait être utilisé pour alerter sur les phobies scolaires. A ce jour, les données ne sont pas utilisées par respect des données personnelles, mais, ne pas les utiliser pose également un problème éthique. On tourne en rond…

2.3. Faire confiance aux data centers… mais jusqu'à un certain point

La majorité des établissements scolaires décident d'héberger leurs données dans des data centers. Serge Abiteboul, de l'Inria, dans sa vidéo "Qu'est-ce que le Cloud" datée d'avril 2017 [6], met en avant les avantages du Cloud et des data centers dont celui de la sécurité des données. A la minute 3 et 27 secondes de sa vidéo, il affirme :
"*Quand vous mettez vos informations sur le Cloud, le premier avantage que vous avez, c'est une garantie de sûreté. Ces informations ne disparaîtront pas parce qu'elles sont probablement répliquées dans plusieurs endroits, peut-être sur plusieurs data centers, en tout cas sur plusieurs machines. Et donc même si une machine ou un disque tombe en panne, vous allez quand même récupérer vos données. Chez vous, tout peut se passer, votre ordinateur peut tomber en panne, votre maison peut brûler. Là, il y a une espèce de garantie de protection de vos données. Protection aussi contre les intrusions. Ce n'est pas garanti 100 %, mais on va imaginer qu'ils savent quand même mieux se protéger contre les attaques des hackeurs que vous.*"
Par exemple, le groupe Aplim, éditeur de l'ENT EcoleDirecte a choisi OVH pour héberger les données personnelles relatives à l'éducation des élèves français. Il était impératif pour la société de les héberger en France (data centers à Roubaix, Gravelines et Strasbourg) ; la protection de ces informations constituant un enjeu majeur, comme indiqué par l'éditeur dans la brochure Etude de cas publiée par OVH Cloud pour promouvoir le partenariat avec le groupe Aplim [7]. Au-delà des raisons techniques, ce sont donc bien des arguments de confiance qui ont convaincu. Même l'incendie des data centers d'OVH à Strasbourg en mars 2021 n'a pas réussi à ternir l'aspect sécuritaire des data centers puisqu'OVH a su récupérer un maximum de données et gérer la crise en toute transparence.
Dans la vidéo d'avril 2017, Serge Abiteboul est transparent sur les inconvénients du Cloud :
"*Il y a aussi quelque chose qui me gêne un peu, c'est une philosophie un petit peu sous-jacente du Cloud, qui est cette espèce d'hyper-centralisation. On centralise les calculs, on centralise les données. À*

l'arrivée, vous avez quelques entreprises qui vont par exemple posséder toutes les données personnelles de tous les individus dans le monde dans des énormes data centers. C'est un petit peu à l'opposé d'une philosophie qui, au départ de l'Internet, était une philosophie de décentralisation, de localisation au maximum des choses."
C'est pour cela que certains font le choix d'héberger eux-mêmes leurs données. Ainsi, le syndicat mixte Somme Numérique lors d'un entretien téléphonique en janvier 2021, qui compte bien sécuriser au maximum les données élèves provenant le leur ENT sur leurs propres serveurs.

2.4. L'anonymisation des données

Les acteurs de l'enseignement, que ce soient les enseignants, les Directions d'établissements scolaires ou les parents, n'ont pas toujours confiance dans l'utilisation qui est faite des données personnelles contenues dans le dossier élève. Pour prévenir de dérives, il est techniquement possible d'anonymiser les données de masse, empêchant ainsi l'identification d'une personne à partir d'un jeu de données et donc, de respecter sa vie privée. Tels que définis par la CNIL sur son site web dans un article daté du 19 mai 2020,[8] deux procédés peuvent être appliqués pour l'anonymisation des données : la randomisation (la répartition globale est conservée mais les données sont moins précises) ou la généralisation (on s'assure que les attributs des jeux de données sont communs à un ensemble de personnes en modifiant l'échelle de ces attributs ou leur ordre de grandeur).
Dans le cas d'un usage des data centers, le respect des politiques de gestion des données, et des bonnes pratiques comme l'anonymisation des données des élèves, sont importantes pour permettre aux différents acteurs éducatifs de pouvoir développer un rapport de confiance. Sur ce point de défiance, il semble qu'il y ait consensus entre parents et équipes pédagogiques.

2.5. Des parents confiants

Que pensent les parents de l'utilisation de leurs données personnelles et de celles de leurs enfants via le Dossier Élève ? C'est notamment pour répondre à cette question que j'ai analysé les 256 réponses à un questionnaire en ligne envoyé à des parents d'enfants scolarisés en France en maternelle, primaire, collège ou lycée, en février 2021.[11] J'ai pu constater dans cette enquête que pour 85% des parents, la confidentialité des données des enfants est importante, voire très importante. Cependant, elle n'est pas leur priorité et n'apparaît qu'en 5ème position des valeurs importantes concernant leur relation avec les établissements scolaires. Les parents ne semblent pas inquiets outre mesure. Et pourtant, il s'agit bien, à mon sens, d'un sujet éthique clé.
La question de l'éthique dans la relation digitale parents-école soulève d'autres sujets importants : la défiance numérique ou encore l'impact du confinement et de l'école à la maison. Sujets que je développe dans le chapitre suivant.

Trois termes techniques me semblent importants à retenir ; d'où ce mini-glossaire :
Anonymisation : l'anonymisation est un traitement qui consiste à utiliser un ensemble de techniques de manière à rendre impossible, en pratique, toute identification de la personne par quelque moyen que ce soit et de manière irréversible.[8]
Data center : un data center ou centre de données est un site physique regroupant des installations informatiques (serveurs, routeurs, commutateurs, disques durs…) chargées de stocker et de distribuer des données (data en anglais) à travers un réseau interne ou via un accès Internet. Les entreprises possédant des bases de données, tous les sites Internet, les services de cloud computing hébergent leurs activités dans des data centers.
ENT : un espace numérique de travail (ENT) est un portail internet éducatif permettant à chaque membre de la communauté éducative d'un établissement scolaire, d'accéder, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques en relation avec ses activités.[13]

3. Ecole à la maison pendant le confinement : regard bienveillant ou défiance des parents sur le travail des enseignants ?

« *Ce qui m'a interpellé pendant cette période [de confinement], c'est que la forme scolaire avait explosé. On n'avait plus ce rendez-vous dans ce lieu précis qu'est l'école. Et ces enfants éparpillés sur un chemin. On ne savait pas trop où il menait. Mon idée était de les mettre sur le chemin et de jouer ce rôle, un peu comme un équilibriste, de tendre le bâton. Alors je n'étais pas toute seule. D'un côté, il y avait le rôle de l'enseignant, de l'autre côté, il y avait les parents. Et ça, c'était nouveau !* », affirme Marie Soulié, professeure de français en collège, lors de l'émission du 24 septembre 2020 à la Maison de la radio.[9]
Dans ce troisième chapitre sur l'éthique dans la relation digitale parents-école, je souhaite aborder le sujet de l'impact de l'école à la maison lors du confinement lié à la pandémie de Covid. Marie Soulié, ainsi que de nombreux autres acteurs et spectateurs de cette période ont mis en avant le nouveau rôle des parents.

3.1. Un contexte de changement non programmé

Lors du premier confinement du 17 Mars au 11 mai 2020 dû aux mesures sanitaires pour lutter contre la Covid-19, les écoles primaires et les collèges de France ont fermé leurs portes. Enseignants, élèves et parents n'ont eu que quelques jours pour organiser ce que l'on a plus tard appelé la « continuité pédagogique » et qui consistait à passer d'un lieu physique d'apprentissage à l'école, à un lieu digital d'apprentissage à la maison. Ce changement sans précédent et non programmé a véritablement bouleversé tous les acteurs de l'Education dans leur façon de travailler, de s'organiser, de communiquer et d'aborder les outils numériques. Cependant, **cette situation a pu être vécue différemment en fonction de l'équipement et de l'expérience passée dans l'utilisation d'outils numériques. La ligne de départ n'était pas identique pour tous les enseignants, élèves et parents.** Ainsi, dans la note d'information "Ecole, numérique et confinement : quels sont les premiers résultats de la recherche en France", Béduchaud, D. et al. avancent en page 11 que « les compétences numériques des parents d'élèves ont été perçues comme quasiment aussi problématiques que celles des élèves » [10]

3.2. Des rôles bouleversés ou qui s'inversent

Du jour au lendemain, la maison est devenue l'annexe de l'école et les outils numériques pour communiquer entre enseignants, chefs d'établissements d'un côté et élèves, parents de l'autre sont devenus indispensables. Tout à coup, ce ne sont plus les parents qui devaient rentrer à l'école « par la fenêtre du digital » comme nous l'avions vu dans le chapitre 1.2. de ce rapport, mais plutôt aux enseignants et aux directions d'établissements de frapper à la porte des parents et de leurs enfants… Un véritable changement d'angle de vue sur l'apprentissage pour tous les acteurs de l'éducation.
Pour les enseignants, impossible de ne pas passer par les parents pour communiquer, surtout avec les plus jeunes élèves. Un intermédiaire au quotidien apparaît et se met entre eux et les apprenants. Surtout, les enseignants doivent leur faire confiance, ils n'ont pas le choix. Ils doivent aussi faire confiance au numérique pour communiquer avec les parents et les enfants. Or, l'utilisation et l'aisance avec les outils numériques est variable : « une très forte majorité d'enseignants (96,5 %) utilisait les outils numériques pour travailler avant le contexte de confinement, et 69,2 % s'estimait à l'aise avec ceux-ci. Pour autant, cela ne signifie pas qu'ils étaient

préparés à l'enseignement à distance, les outils numériques étant jusqu'alors utilisés en support d'un enseignement traditionnel, avec une faible part d'enseignants ayant expérimenté la classe virtuelle avant le confinement. » indiquent Béduchaud, D. et al. en page 9 de leur note d'information [10]. L'exercice n'est donc pas aisé et les enseignants se sentent plus ou moins à l'aise. Difficile de s'entraider entre collègues puisqu'il faudrait le faire par le digital et que chacun est concentré sur la mise en place de sa propre pédagogie. Concernant les outils, la plupart des enseignants deviennent donc des apprenants, d'autant plus que les conditions sont celles d'une situation de crise.
Pour les parents, ce n'est pas seulement un changement de méthode et d'outils mais un changement de métier ! Du jour au lendemain, ils se transforment en enseignants à la maison ou du moins doivent-ils accompagner l'apprentissage de leur enfant, surtout pour les classes de primaire mais aussi de collège. Or, la plupart n'a ni la compétence (formation en pédagogie), ni la légitimité (l'enfant les considère comme leur parent avant tout), ni la connaissance dans certaines matières qu'ils peuvent ne pas maîtriser, ni le temps puisqu'ils doivent aussi assurer leur « continuité de travail » souvent en télétravail. « Pour 45 % des parents, le stress vis-à-vis de l'École a augmenté. » rajoutent en page 9 Béduchaud, D. et al. dans la note d'information "Ecole, numérique et confinement : quels sont les premiers résultats de la recherche en France" [10]
La qualité, la diversité et la quantité de ce que reçoivent les parents et les élèves de la part des enseignants est très variable. La plupart des enseignants fournissent les ressources pédagogiques mais la plupart des jeunes élèves ne sont pas suffisamment autonomes pour utiliser ces ressources et effectuer le travail demandé seuls. Les conditions de travail dépendent des parents. Or, il y a eu de nombreux témoignages, particulièrement dans les médias, de parents remerciant les enseignants pour leur travail et réalisant la difficulté des métiers de l'enseignement, mais a-t-on entendu beaucoup de remerciements de la part des enseignants envers ces parents qui ont permis, eux aussi, la continuité pédagogique ? Dans ce sens, **certains parents ne se sont pas sentis reconnus dans leur implication.**
De plus, **les parents n'ont pas eu le sentiment d'un rapprochement avec les enseignants**. Ainsi, dans une enquête en ligne auprès de 256 parents d'enfants scolarisés en France de la maternelle jusqu'au lycée [11], à la question « Le confinement et l'école à la maison ont-ils permis un rapprochement avec les enseignants ? », les parents ont répondu « Pas du tout » et « Plutôt non » pour 46% comme nous pouvons le voir en FIGURE 1 ci-dessous.

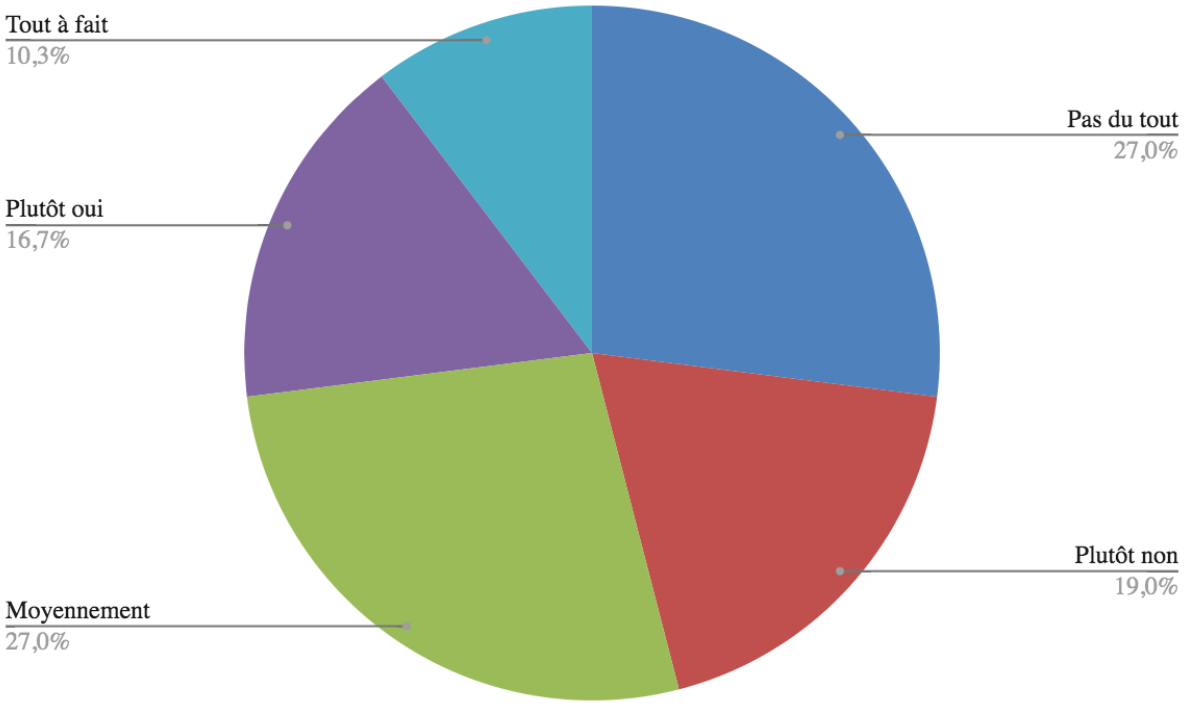

FIGURE 1- Le confinement et l'école à la maison ont-ils permis un rapprochement avec les enseignants ?
Résultats issus des 256 réponses de parents au questionnaire en ligne publié en février 2021 sur LimeSurvey [11]

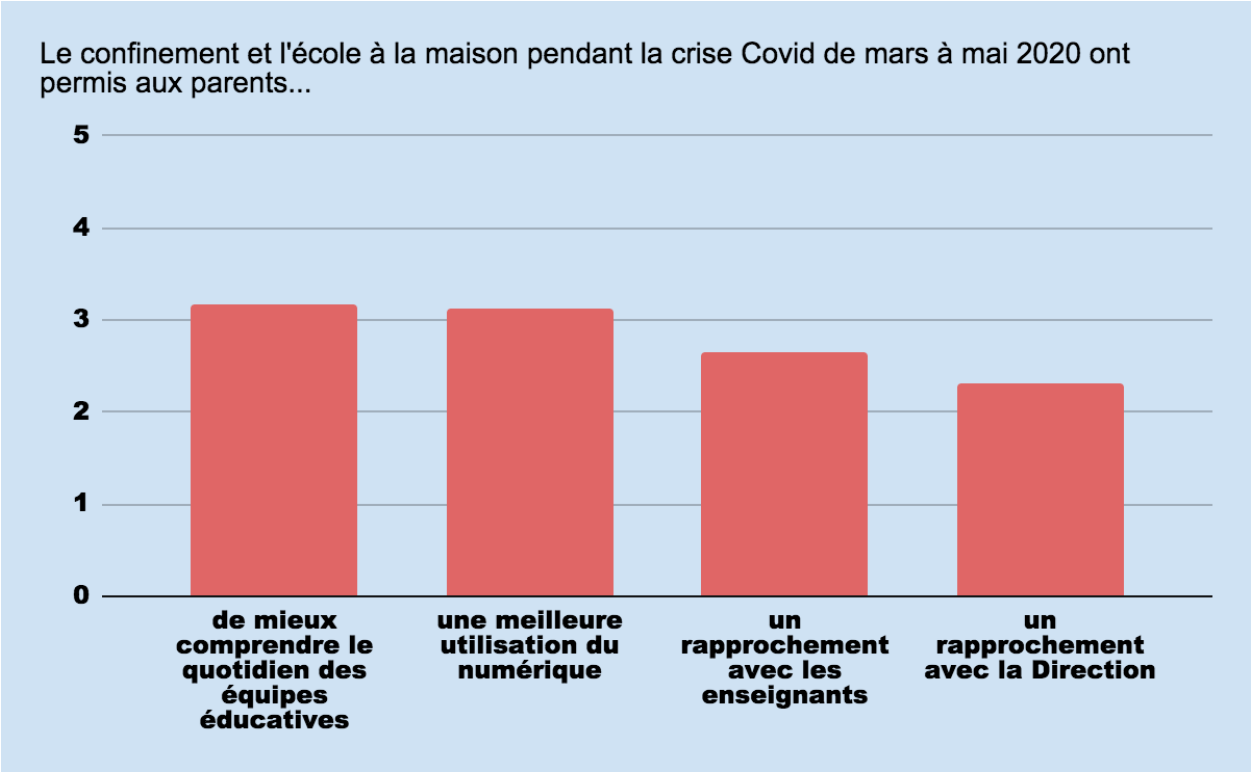

FIGURE 2- Le confinement et l'école à la maison ont permis aux parents...
Résultats issus des 256 réponses de parents au questionnaire en ligne publié en février 2021 sur LimeSurvey [11]

3.3. Un regard plus critique de la part des parents et une défiance opérationnalisée

Pendant le confinement, les parents ont pu entrer en contact direct avec les enseignants et parler bien-être de leur enfant mais également pédagogie. Ils ont pu observer la quantité et la qualité des ressources pédagogiques transmises par les enseignants à leur enfant. Ils ont pu remarquer la facilité ou la difficulté des enseignants face aux outils digitaux. A ce moment-là, ils ont eu les moyens de devenir critiques quant aux compétences des enseignants, de façon positive ou négative.
Les enseignants ont pu se sentir observés, voire jugés, par les parents dans leurs compétences, leur manière d'enseigner.
A ce titre, on peut affirmer que le confinement de Mars 2020 a été un facteur d'accentuation de la critique (positive ou négative) par les parents. Il faut dire que le confinement a permis aux parents de s'immiscer plus dans le travail des professeurs et parfois de le juger. Et tout ceci, à distance, amplifiant la critique dans un sens ou un autre.
A ce stade, il me semble intéressant de mettre en parallèle les recherches d'Alexandre Monnin, mises en avant à la minute 4 et 47 secondes de la vidéo "Penser le numérique". [12] Il réfléchit sur la notion de monde numérique et prend justement l'exemple de la confiance pour appuyer son propos :
"*Pour moi, ce que fait le numérique, c'est qu'il s'empare d'un certain nombre de concepts, de pratiques, de valeurs. Il les formalise, il les opérationnalise, il les numérise tout simplement, mais ce faisant, il les transforme. Je peux prendre un exemple pour illustrer mon propos : celui de la confiance numérique. La confiance telle qu'elle est définie par les sociologues va plutôt consister à ne pas savoir quelque chose. En fait, la confiance est de l'ordre du non-savoir. Si je confie mon fils à ma nounou, et que je mets un dispositif avec des caméras qui la filment 24 heures sur 24, je ne fais pas confiance à ma nounou, d'accord ? Donc on va avouer que le numérique ici, avec cette idée de surveillance, de générer des*

traces qui vont permettre de suivre tout ce qui se passe, finalement, n'est pas un dispositif de confiance, mais de défiance, envers la nounou. La confiance, ce serait "je lui confie mon fils, je ne sais pas ce qui se passe, mais j'accepte malgré tout de lui confier mon fils". C'est ça faire confiance à quelqu'un. Et d'une certaine manière, en opérationnalisant la confiance, on aboutit au résultat inverse : on opérationnalise la défiance. Le numérique transforme les valeurs ou les entités qu'il opérationnalise. Et parfois il les transforme dans le sens opposé de ce qu'elles étaient précédemment."
Comme Alexandre Monnin le souligne dans sa vidéo, le numérique peut transformer la valeur de la confiance en défiance. Suite au confinement et à l'école à la maison, les parents ne vont-ils pas opérationnaliser cette défiance vis-à-vis des enseignants ? Ayant accompagnés eux-mêmes leur enfant dans leur apprentissage pendant le confinement, les parents ne vont-ils pas se sentir mieux armés pour juger le travail des enseignants dans le futur ?

3.4. Une co-éducation encore plus d'actualité

Pour pallier cette déviance, il me semble important d'aborder le sujet de la co-éducation qui consiste à ce que les enseignants associent les parents dans l'apprentissage des enfants. Le confinement a permis à de nombreux parents de s'impliquer dans l'apprentissage de leurs enfants et aux parents qui étaient déjà impliqués avant, de l'être d'avantage. Ils vont donc être demandeurs de plus de co-éducation avec les enseignants. Ainsi, Béduchaud, D. et al. avancent en page 14 de la note d'information "Ecole, numérique et confinement : quels sont les premiers résultats de la recherche en France", que « l'élément central dans la modification du regard concerne la relation avec les élèves et les parents. Les enseignants expliquent avoir davantage communiqué qu'en temps ordinaire avec les familles et les élèves, ce qui a contribué à une meilleure connaissance mutuelle et a renforcé l'implication des parents dans la co-éducation, un élément qu'ils semblent avoir apprécié. » [10]
Les outils numériques ont un rôle à jouer pour favoriser cette co-éducation. Le confinement a donné un véritable essor aux outils numériques de la relation parents-école et, aux dires des éditeurs et fournisseurs de logiciels, le nombre de connexions vient attester que cette tendance reste pérenne même après le confinement.

Ressources externes, références et documents pour approfondir les sujets

[1] Direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse – L'état du déploiement des Espaces Numériques de Travail – *Paragraphe 3 de la page d'accueil du Site web eduscol*, Juin 2021 - https://eduscol.education.fr/1567/l-etat-du-deploiement-des-espaces-numeriques-de-travail.

[2] Direction générale de l'enseignement scolaire, en coopération avec le médiateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur – La brochure sur l'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire – *Page 3 de la brochure*, Février 2011 - https://eduscol.education.fr/media/2299/download.

[3] Vallat, T. – Absentéisme scolaire : les parents en prison, article publié dans La Grande Bibliothèque du droit, mai 2017 – https://www.lagbd.org/index.php/Absent%C3%A9isme_scolaire:_les_parents_en_prison_(fr)

[4] Direction du Numérique pour l'Education – SDET Schéma Directeur des Espaces numériques de Travail pour l'enseignement scolaire, Document principal version 6.3 – *Page 6 du document*, Juillet 2019 – https://cache.media.eduscol.education.fr/file/ENT/75/5/SDET_Document-principal_v6.3_1158755.pdf

[5] Le Syndicat des Enseignants de l'Unsa – Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire – *Paragraphe 3 de l'article publié sur le Site web se-unsa.org*, Novembre 2019 - https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Journee-nationale-de-lutte-contre-le-harcelement-scolaire-7-novembre-2019

[6] Abiteboul, S. – Qu'est-ce que le Cloud ?– *A 3mn27s de la vidéo*, Avril 2017 - https://www.youtube.com/watch?v=5YawCCUxa_E.

[7] OVH – Gérer les pics de trafic d'un site web tout en optimisant les coûts grâce à Public Cloud – *Brochure Etude de cas*, Octobre 2020 - https://www.ovhcloud.com/sites/default/files/casestudy/etudedecas-aplim-ovhcloud-fr-102020.pdf.

[8] CNIL, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – L'anonymisation de données personnelles – *Site web de la CNIL*, Mai 2020 - https://www.cnil.fr/fr/lanonymisation-de-donnees-personnelles.

[9] Soulie, M. – Et si on changeait l'école ? – *un événement franceinfo et WE Demain suivi à la Maison de la radio ou en direct digital*, Septembre 2020 - https://www.maisondelaradio.fr/evenement/conference/et-si-changeait-lecole/un-evenement-franceinfo-et-we-demain-0.

[10] Béduchaud, D. (Ifé-ENS de Lyon), Coudray, A. (Réseau Canopé), Coureau-Falquerho E., (Ifé-ENS de Lyon), – Ecole, numérique et confinement : quels sont les premiers résultats de la recherche en France – *Page 11 de la note d'information*, 2020 - https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/agence_des_usages/confinement/EGN_Note_France_version_OK.pdf.

[11] Pionnier, A. – Questionnaire Parents– *Questionnaire en ligne sous LimeSurvey*, Février 2021 - https://enquetes.univ-cotedazur.fr/index.php/146794?lang=fr.

[12] Monnin, A.. – La notion d'ontologie, Penser le numérique – *A 4mn47s de la vidéo*, Avril 2017 - https://www.youtube.com/watch?v=sMXR1xUfLAo&t=528s.

[13] Direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse – Espace numérique, espace virtuel – *Paragraphe 1 de la page d'accueil du Site web eduscol*, Décembre 2018 -https://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/eformation/notion-virtuel-numerique/espace/espace-numerique-de-travail